

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 03108

Numéro SIREN : 854 800 745

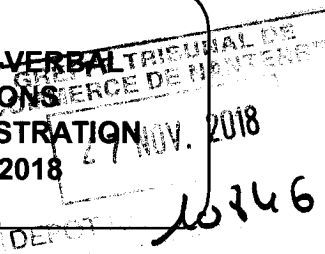
Nom ou dénomination : AXIMA Concept

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2018 sous le numéro de dépôt 108465

AXIMA CONCEPT

Société anonyme au capital de 10.772.190 Euros
Siège social : 1, place Samuel de Champlain - Faubourg de l'Arche
92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
854 800 745 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 5 NOVEMBRE 2018**



.....

DEMISSION DE MONSIEUR JEAN-PASCAL DE PERETTI DE SON MANDAT DE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE

Monsieur le président indique que Monsieur Jean-Pascal de PERETTI a remis entre les mains du conseil son mandat de Directeur Général de la société, tout en conservant ses fonctions de Président du Conseil d'Administration. Il précise que Monsieur de PERETTI démissionne à compter de ce jour de son mandat de Directeur Général et invite les membres du conseil à lui désigner un successeur dans ces fonctions.

Le Conseil prend acte en conséquence de la démission de Monsieur Jean-Pascal de PERETTI de ses fonctions de Directeur Général de la société, à compter de ce jour. Monsieur de PERETTI continuera cependant d'exercer les fonctions de Président du Conseil d'Administration de la société.

CHANGEMENT EN CONSÉQUENCE DANS LES MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil décide que désormais, et jusqu'à ce qu'il choisisse une option différente, la Direction Générale de la société ne sera plus assumée par le Président du Conseil d'Administration, mais par un Directeur Général.

Conformément aux dispositions statutaires, le Directeur Général sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exercera ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

Il représentera, également, la société dans ses rapports avec les tiers.

DESIGNATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil désigne à l'unanimité Monsieur Pierre HARDOUIN, demeurant : 42, rue Pergolèse - 75116 PARIS, en qualité de Directeur Général.

Monsieur Pierre HARDOUIN, présent à la réunion, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées, et remercie les membres du Conseil de la confiance qu'ils lui témoignent. Il déclare en outre ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité l'empêchant d'exercer ces fonctions.

Monsieur Pierre HARDOUIN aura, en conséquence, les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, sous réserves des pouvoirs attribués expressément par la loi aux assemblées générales et au conseil d'administration.

Monsieur Pierre HARDOUIN ne recevra aucune rémunération au titre de son mandat social.

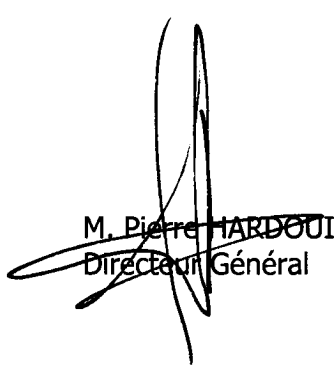
.....

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, en vue de procéder aux formalités légales consécutives aux décisions qui précèdent, prises par le Conseil ce jour.

.....

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



M. Pierre HARDOUIN
Directeur Général